



LOURDEUR DE LA PROCÉDURE JUDICIAIRE

« Aujourd'hui deux procès-verbaux sur trois sont liés au formalisme et deux procédures sur trois qui n'ont pas de suite judiciaire, ne sont pas lues par un magistrat. C'est la catastrophe ! Il faut vraiment que le Ministre de l'Intérieur qui ne fait rien actuellement prenne des décisions »



METTRE FIN AUX INJUSTICES, CONSTRUIRE L'AVENIR